

Le mardi 14 mai 1878, vers huit heures du soir, au 22 de la rue Béranger, à Paris, une terrible explosion retentit, suivit d'un bruit sourd effrayant ; toute la maison, haute de cinq étages, venait de s'écrouler à l'intérieur, entraînant avec elle la plus grande partie de la façade jusqu'à la hauteur du premier étage, ensevelissant la plus grande partie des habitants.

A la suite de la détonation, le feu commença aussitôt à consumer les débris. L'effet de la commotion fut terrible. Toutes les vitres des maisons voisines toutes les glaces des magasins du Pauvre-Jacques, volèrent en éclat. Un cocher qui passait en ce moment dans la rue fut tué ainsi que son cheval.

Serait-ce l'explosion de petites amorces de pistolets fabriquées par la maison Blanchon, dont l'usine se trouvait à Vanves et le dépôt à Paris, rue Béranger, sous la surveillance de M. Matthieu ? Mais on n'a jamais su d'une façon exacte si ces amorces, dites inoffensives, avaient à elles seules causées ce désastre.

Le préfet de police, les officiers de paix, la troupe et les pompiers furent bientôt sur les lieux. C'était un spectacle poignant que cette masse de décombres en proie aux flammes, d'où l'on essayait d'arracher les victimes, les unes blessées, les autres mortes. Dès neuf heures du soir, on comptait déjà une cinquantaine de personnes décédées, hommes, femmes et enfants.

A neuf heures dix minutes, une nouvelle explosion, produite sans doute par le gaz, vint de nouveau jeter l'effroi dans le quartier, mais sans faire de nouvelles victimes. Pendant toute la nuit, jusqu'à quatre heures du matin, il fallut employer les pompes sans relâche. Les travaux de déblaiement ne purent guère commencer que le lendemain 15 mai, vers cinq heures du soir, une fois l'incendie complètement éteint.

Les travaux de déblaiement durèrent plus de huit jours. On découvrit successivement 14 cadavres. Dans la journée du dimanche 19 mai, on

découvrit une main puis un corps en décomposition complète. Au doigt du cadavre se trouvait une bague en or, de forme ronde avec une pierre noire. M. Matthieu, qui était toujours là en attendant qu'on découvre le cadavre de sa femme, déclara que cette bague n'appartenait pas à sa femme.

Ce ne fut que le lundi 20, vers midi, qu'on découvrit le cadavre de Mme Matthieu, près de son bureau où elle mettait sa comptabilité à jour. Elle avait donc été surprise par la catastrophe.

Suite : <http://vergue.com/post/686/Catastrophe-rue-Beranger>

L'enquête établira que le 14 mai, la maison Blanchon possédait au moins 7 812 000 amorces et qu'un employé, M. Fichon préparant une expédition dans la remise arrière, laissa temporairement 50 grosses sur le plancher du magasin. Mme Léonie Mathieu (ou Matthieu), sortant du bureau... aurait trébuché sur les paquets, sa chute provoquant l'explosion générale.

Le 14 février 1879, M. Blanchon, propriétaire de l'entreprise et M. Matthieu, gérant du magasin, sont condamnés respectivement à 6 et 3 mois de prison, et des amendes de 200 et 80 francs, pour homicides et blessures par imprudence, et violations des règlements.

Ils font appel. Le 6 avril 1879, la cour d'appel confirme le jugement de la première instance.